

11 propositions pour une politique de la ville qui sécurise les parcours de vie des habitants



Appel à l'action

A l'approche des élections municipales, RésO Villes attire l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de faire de la politique de la ville un sujet de réflexion prioritaire pour en améliorer l'efficacité et sécuriser les parcours de vie des habitant·es des quartiers prioritaires. Les propositions suivantes ne sont ni exhaustives, ni hiérarchisées.

Une concentration de la pauvreté dans les centres urbains

Les Français sont de plus en plus pauvres, c'est le dernier rapport de l'INSEE publié le 7 juillet 2025 qui le dit avec plus de 9,8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté (moins de 1216 euros/mois pour l'année 2023). Les plus pauvres vivent massivement dans les villes et leurs banlieues proches (70%), là où se trouvent les emplois et les logements sociaux. C'est dans ces quartiers que se concentre la pauvreté avec près d'un·e habitant·e sur deux qui vit sous le seuil de pauvreté contre 15% pour la moyenne nationale.

Des quartiers sous investis en politique publique

La politique de la ville destinée à aider les 5,3 millions d'habitant·es des quartiers populaires, toujours centrale dans le débat médiatique, demeure pourtant toujours aussi périphérique dans la masse des politiques publiques. Le montant des dépenses spécifiques de l'État (crédits BOP 147) pour les quartiers prioritaires se réduit à 100 euros par an par habitant·e alors que dans le même temps l'État sous-investit dans les domaines de l'Éducation, de l'Intérieur et la Justice à hauteur d'un milliard d'euros (soit une perte de 180 euros par an par habitant·e).

L'accès aux droits limité

Dans les quartiers populaires, les habitant·es font face à de nombreux obstacles pour accéder à leurs droits. Le manque d'information, la complexité des démarches administratives et la raréfaction des services publics sur ces territoires ne font que nuire au libre recours aux droits. Selon le baromètre DREES de décembre 2022 et d'avril 2023, environ un tiers des personnes éligibles au RSA (35%) et à l'assurance chômage (30%) ne recourent pas à leurs droits.

Une politique publique pour lutter contre les inégalités de traitement

Crée il y a près de 50 ans, la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers prioritaires. Elle vise à améliorer les conditions de vie des habitant·es en mobilisant toutes les politiques publiques (éducation, emploi, santé, justice...) et à corriger les inégalités de traitement. Dans un principe d'équité, le contrat de ville constitue le cadre d'intervention pour les quartiers prioritaires. Il définit, à l'échelle de chaque intercommunalité, les besoins prioritaires des quartiers et de leurs habitant·es et précise de quelle manière les politiques publiques sont mobilisées pour y répondre.



En région Bretagne, 93 372 habitants vivent dans les 31 quartiers prioritaires des 16 villes concernées.



En région Pays de la Loire, 154 509 habitants vivent dans les 48 quartiers prioritaires des 17 communes concernés.

Les 11 propositions

1.

Garantir les moyens nécessaires à la parentalité

Alors que le taux de famille monoparentale dépasse les 24%, que l'offre de modes de garde fait défaut face aux besoins, les moyens attribués pour permettre une réelle égalité des chances restent insuffisants.

Augmenter le nombre de crèches dans les QPV et faire émerger un écosystème autour de l'enfant permettant aux familles d'être accompagnées sur les parcours liés à la parentalité.

2.

Permettre aux jeunes de construire leur avenir

Avec 39% des habitant·es de moins de 25 ans, les quartiers prioritaires sont connus pour être des territoires dont la population est plus jeune que dans les autres quartiers. Les jeunes des quartiers populaires sont souvent confrontés à des difficultés multiples : précarité économique, discriminations, manque d'accès à des opportunités éducatives et professionnelles...

Permettre aux jeunes des quartiers populaires de s'exprimer dans les espaces de décision politique et sociale, investir dans l'éducation et la formation, agir pour améliorer la santé mentale des jeunes, encourager l'entrepreneuriat.

3.

Rendre la santé accessible à toutes et tous

Les difficultés socio-économiques rencontrées par les populations des Quartiers Politique de la Ville (QPV) fragilisent leur santé et pourtant les professionnel·es de santé sont moins présents et le recours aux aides moins fréquents que dans d'autres quartiers.

Favoriser l'installation des professionnel·les de santé dans ces quartiers et augmenter le nombre de centres de santé et de maisons de santé pluridisciplinaires.

4.

Anticiper et s'adapter au vieillissement des habitants

Les quartiers de l'ouest connaissent une croissance moyenne des 60 ans et plus nettement plus forte que la moyenne française entre 2009 et 2019 (+30% contre +23%). Cette tendance cumulée aux fragilités socio-sanitaires des résidents de ces quartiers alertent sur la mise en œuvre de stratégies d'adaptation.

Assurer l'accessibilité de l'offre de service public de proximité et adapter les logements pour permettre le maintien à domicile.

5.

Prévenir et agir contre les discriminations

Il est établi aujourd'hui qu'une grande majorité des habitant·es des quartiers prioritaires vivent des expériences de discriminations du fait de leur origine réelle ou supposée, de leur lieu de résidence mais aussi du fait de leur statut de pauvres.

Accompagner la montée en compétence des potentiels producteurs de discriminations à la non-discrimination (écoles, employeurs, transport, services publics, acteurs territoriaux, bailleurs, etc.).

6.

Habiter sereinement : agir pour le logement et le cadre de vie

La mise en œuvre des deux programmes de l'ANRU et l'engagement de nombre de bailleurs sociaux dans la rénovation de leur patrimoine et la construction de logements neufs ne suffisent pas à suivre les évolutions sociales de la demande.

Se mobiliser pour encourager la préfiguration d'un ANRU 3 (leviers pour accélérer la rénovation des logements et l'amélioration du cadre de vie) et mobiliser la SRU (inciter à la production de logements sociaux dans les secteurs carencés).

7.

Agir pour une économie qui profite à toutes et tous

Les politiques publiques successives ont été trop morcelées sans approche globale et sans poser la question des flux économiques à l'échelle des quartiers. Les politiques les plus efficientes sont celles qui vont agir sur plusieurs leviers d'actions (marchés publics, insertion par l'activité économique, soutien aux filières économiques locales) et sont caractérisées par une forte animation et coopération territoriale.

Généraliser les clauses d'insertion dans les marché publics, accompagner la mobilisation des entreprises et renforcer les compétences des habitant·es des quartiers.

8.

Protéger les citoyens les plus vulnérables des effets du changement climatique

Le changement climatique impacte davantage les habitant·es des quartiers populaires du fait de leur habitat (dalles, espaces verts réduits), de leur situation sociale et sanitaire (isolement, promiscuité) et des difficultés économiques qui en découlent, notamment la hausse des prix des biens de première nécessité dans l'alimentation et l'énergie.

Développer des mesures sociales d'adaptation au changement climatique (prévention, aller vers, adaptation des logements, actions de prévention en direction des publics les plus vulnérables, ...)



Renforcer la mobilisation de données d'intérêt général

Les acteurs de la politique de la ville ont besoin de données fiables pour évaluer les besoins des quartiers prioritaires et mesurer l'impact des programmes. Cependant, l'accès à ces données est limité par des obstacles techniques et juridiques. Bien que des avancées réglementaires récentes facilitent l'accès aux données, il reste nécessaire d'activer ces leviers au local pour outiller la politique de la ville.

Reconnaitre un statut spécifique aux données d'intérêt général collectées par des entreprises privées lorsqu'elles concernent des quartiers prioritaires et leurs habitant·es.



Soutenir la vitalité citoyenne dans les quartiers populaires

La participation électorale souvent très faible dans les quartiers populaires masque des solidarités fortes et des formes d'engagements différentes, auxquelles la démarche «participation citoyenne» doit savoir s'adapter, en reconnaissant les espaces d'engagements citoyens déjà présents sur les territoires et en donnant à la société civile les moyens logistiques et financiers de s'organiser.

Garantir un modèle de gouvernance ouvert et participatif à l'échelle des QPV, avec des objectifs clairs et des modalités de participation protéiformes et évolutives.



Créer les conditions de sécurité : de la tranquillité publique aux parcours de vie

Si les QPV sont plus marqués qu'ailleurs par des faits de violence notamment, les personnes qui sont touchées en premier lieu sont les habitant·es des quartiers politique de la ville eux-mêmes. Dès lors, ils et elles ne sont pas responsables mais bien victimes de ces situations. Répondre collectivement à ces enjeux de tranquillité est donc un enjeu d'égalité.

Faire culture commune sur les questions de tranquillité publique. De nombreux acteurs interviennent directement ou indirectement dans ce champ : valoriser, coordonner les rôles de chacun pour renforcer l'efficacité.

RésO Villes, un acteur au service des quartiers populaires

Créé il y a 24 ans, RésO Villes accompagne les collectivités (villes, départements, régions), les services de l'État, les associations et l'ensemble des partenaires publics et privés qui interviennent dans le champ de la politique de la ville, en Bretagne et Pays de la Loire.

Le centre de ressources se distingue par son rôle de « tiers facilitateur ». Il favorise des échanges entre les différents partenaires pour trouver des solutions adaptées et partagées.

Il contribue à mettre en place des politiques publiques plus efficaces, en offrant des services au plus près du terrain.

Contact : Ouidé Ayad, directrice
ouded.ayad@resovilles.com



Ce contenu est publié sous licence
CC BY-SA.
Crédit : « 11 propositions pour une
politique de la ville qui sécurise les
parcours de vie des habitants ».
RésO Villes, octobre 2025

Voir la version
détallée :

